

**DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE****COMMISSION PERMANENTE**

Séance du jeudi 29 septembre 2022

**DÉLIBÉRATION N° CP-2022/09/29-6/02****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20220929-lmc100000024229-DE

**Acte Certifié exécutoire**

Envoi Préfecture : 07/10/2022

Réception Préfet : 07/10/2022

Publication RAAD : 11/10/2022

**OBJET :** Protocole transactionnel entre la Société Transdev Darche Gros et le Département

La commune de Moissy-Cramayel a sollicité le Département en octobre 2020 afin de permettre le transport des élèves de l'école de Lugny pendant la période de travaux prévue sur l'année scolaire 2021-2022 vers des locaux municipaux du quartier Chanteloup. Le Département a ainsi proposé à la commune de bénéficier de son ingénierie et de ses marchés publics afin de mettre en place, à la charge de la commune, 4 circuits spéciaux scolaires exceptionnels. La commune s'est engagée à compenser intégralement les coûts de ces 4 circuits spéciaux au Département dans le cadre d'une convention de financement en date du 18 juin 2021. Le marché concerné est l'accord cadre « circuits spéciaux scolaires » attribué à la Société Darche Gros. Ces moyens supplémentaires n'étant pas prévus initialement au marché, il convient à présent de conclure le protocole transactionnel entre le Département et Darche Gros selon le coût réel de la prestation. Le présent rapport a pour objet de soumettre le protocole transactionnel avec la Société Darche Gros.

**LA COMMISSION PERMANENTE,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU l'ordonnance n° 59-151 du 7 janvier 1959 modifiée, relative à l'organisation des transports de voyageurs en Île-de-France,

VU le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 modifié relatif à l'organisation des transports de voyageurs en Île-de-France,

VU le décret n° 2005-664 du 10 juin 2005 portant statut du Syndicat des Transports d'Île-de-France, notamment son article 6,

VU la délibération du Syndicat des Transports d'Île-de-France n°2019/479 approuvant la convention de délégation de compétence en matière de transports scolaires au Département de Seine-et-Marne ;

VU la délibération du Conseil départemental n° 3/03 du 19 décembre 2019 approuvant la convention de délégation de compétence en matière de transports scolaires au Département de Seine-et-Marne,

VU la délibération du Conseil départemental n°3/07 du 28 mai 2021 approuvant la convention de financement signée le 18 juin 2021 entre la Commune de Moissy-Cramayel et le Département de Seine-et-Marne relatif à la prise en charge des circuits spéciaux scolaires,

VU la délibération du Conseil départemental n° 0/04 en date du 1<sup>er</sup> juillet 2021, portant délégation de compétences à la Commission permanente, dans son alinéa 9,

Après en avoir délibéré,

## DÉCIDE

Article 1 : 'approuver le protocole transactionnel à conclure avec la Société Autocars Darche Gros, tel qu'annexé à la présente délibération.

Article 2: d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer ce protocole, au nom du Département, avec la Société Autocars Darche Gros.

Article 3: de prélever les crédits correspondants à l'action « Transport scolaire », opération « Protocole transactionnel CSS Moissy (DF 22) ».

### **Adopté à l'unanimité**

Ont voté POUR (46) :

Mme Emma ABREU

M. Éric BAREILLE

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI

Mme Majdoline BOURGEAIS – EL ABIDI

M. Thierry CERRI qui a donné pouvoir à M. Pascal GOUHOURY

M. Jean-Marc CHANUSSOT

M. Bernard COZIC

Mme Sophie DELOISY

M. Smaïl DJEBARA

M. Yann DUBOSC

M. Vincent ÉBLÉ

Mme Bouchra FENZAR-RIZKI

Mme Isoline GARREAU qui a donné pouvoir à Mme Claudine THOMAS

M. Laurent GAUTIER

Mme Anne GBIORCZYK

Mme Julie GOBERT

M. Pascal GOUHOURY

M. Anthony GRATACOS

M. Michel JOZON qui a donné pouvoir à Mme Sophie DELOISY

M. Denis JULLEMIER qui a donné pouvoir à Mme Céline NETTHAVONGS

Mme Sarah LACROIX qui a donné pouvoir à Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU

M. Olivier LAVENKA

M. Jean LAVIOLETTE

Mme Nolwenn LE BOUTER

Mme Daisy LUCZAK

Mme Marianne MARGATÉ qui a donné pouvoir à M. Anthony GRATACOS

M. Olivier MORIN

Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU

Mme Mireille MUNCH

Mme Céline NETTHAVONGS

M. Jean-François PARIGI

Mme Véronique PASQUIER

M. Vincent PAUL-PETIT

M. Ugo PEZZETTA  
Mme Marie-Line PICHERY  
M. Brice RABASTE  
M. Christian ROBACHE  
Mme Béatrice RUCHETON  
M. Patrick SEPTIERS qui a donné pouvoir à M. Laurent GAUTIER  
Mme Sara SHORT-FERJULE  
Mme Sandrine SOSINSKI  
M. Jean-Louis THIERIOT  
Mme Virginie THOBOR  
Mme Claudine THOMAS  
M. Xavier VANDERBISE qui a donné pouvoir à M. Brice RABASTE  
Mme Véronique VEAU

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :



Jean-François PARIGI  
Président du Conseil départemental  
de Seine-et-Marne